



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

BUDGET & FINANCES
BUDGET & FINANCIËN

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles
Hallenstraat 4, 1000 Brussel

Schitterwaterstraat,



Votre correspondant : H. KAPILAR
Réf. : 2025/2999 - Avenue des Liserons 8

F.C.C. FOND. D'UTIL. PUBLI.
CHAUSSEE DE LOUVAIN 479
1030 BRUXELLES

Annexes : 1 constat, 11 photographie(s)

Bruxelles, 24. 11. 2025

CONCERNE: TAXE SUR LES IMMEUBLES ET TERRAINS A L'ABANDON OU NEGLIGES OU INOCCUPES OU INACHEVES – NOTIFICATION DU CONSTAT DRESSE LE 07/11/2025

—
Madame, Monsieur,

Compte tenu des éléments en notre possession vous êtes titulaire d'un droit réel immobilier sur l'immeuble sis à Bruxelles, Avenue des Liserons 8.

Vous trouverez en annexe le constat établi par un agent de l'Administration, lequel reste valable pour une durée indéterminée et vaut jusqu'à preuve du contraire.

Vous disposez d'un délai de trois mois pour faire valoir vos observations par lettre recommandée ou par e-mail à l'adresse suivante: fin.immo@brucity.be.

Ce délai commence à courir le troisième jour ouvrable suivant la date d'envoi de ce constat.

La taxe est due pour la première fois le premier du mois qui suit celui de la notification du constat et au prorata de l'année en cours. Une imposition pour l'exercice 2025 pourra être établie à votre charge en vertu des prescriptions du règlement taxe sur les immeubles et terrains à l'abandon ou négligés ou inoccupés ou inachevés adopté par le Conseil communal en date du 20/12/2023 dont vous trouverez en annexe une copie.

Le règlement de la taxe est disponible sur demande ou sur le site internet : www.bruxelles.be/taxes-communales.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Département des Finances - Impôts communaux - les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 - tel : 02/279.59.29

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Eveneens verkrijgbaar in het Nederlands op aanvraag.

La Directrice,

FLEUR FORTEMS

Les données à caractère personnel sont collectées conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Le nombre de données est limité et uniquement traité dans le cadre des missions relatives à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales. Ces missions sont confiées à la Ville de Bruxelles par les ordonnances du 3 avril 2014 et du 12 février 2015



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Budget & Finances • Budget & Financiën

Cellule Immeubles à l'Abandon • Cel Verwaarloosde Gebouwen

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

02/279 59 29 fin.immo@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be



TAXE SUR LES IMMEUBLES ET TERRAINS À L'ABANDON OU NÉGLIGÉS OU INOCCUPÉS OU INACHEVÉS

Immeuble sis : Avenue des Liserons 8

N° parcellaire	21819C193M6	Superficie :	111 m ²
Largeur de façade :	9 m (côté Liserons) 13 m (côté Clos du Lodaal)	Nombre de niveaux :	RC + 1

Propriétaires au 1/1/2025 (données figurant à la matrice cadastrale) :

- F.C.C. FOND. D'UTIL. PUBLI.

Remarques : NEGLIGENCE ET INOCCUPATION

Domiciliation : NON

Inscription à la Banque Carrefour des Entreprises : NON

Caractéristiques extérieures d'abandon ou de négligence :

Nombre de niveaux concernés :

Châssis abimés, peinture écaillée, gouttière entièrement encombrée (déchets végétation), couverture de toit non entretenue, jardin à l'abandon, végétation débordant sur les trottoirs empêchant la libre circulation des piétons.p

Caractéristiques d'inoccupation : aucune personne n'est inscrite dans les registres de la population ou d'attente, et il n'y a pas d'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises.

Vu ce qui précède, il résulte que ce bien est abandonné ou négligé ou inoccupé ou inachevé au sens du règlement taxe sur les immeubles et terrains à l'abandon ou négligés ou inoccupés ou inachevés adopté par le Conseil communal en date du 20/12/2023

Divers : 11 photographie(s) prise(s) en date du 07/11/2025

Fait à Bruxelles, 07/11/2025

La Directrice,

FLEUR FORTEMS

Eveneens verkrijgbaar in het Nederlands op aanvraag.









